

Convocation du 13/12/2024
Publication le 24/12/2024
Conseillers en exercice : 43
Présents : 31
Quorum : 22

SEANCE DU 20 DÉCEMBRE 2024

L'an Deux Mille Vingt Quatre, Le Vingt Décembre à 18 heures 00, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, à la Salle du Bras d'Or, sous la présidence de Monsieur Gérard GAZAY, Maire.

N° 22_201224

OBJET : FINANCES,
BUDGET, ECONOMIE,
EMPLOI

Approbation du Budget
Primitif 2025 du Budget
Annexe du Réseau de
Chaleur Urbain.

PRESENTS :

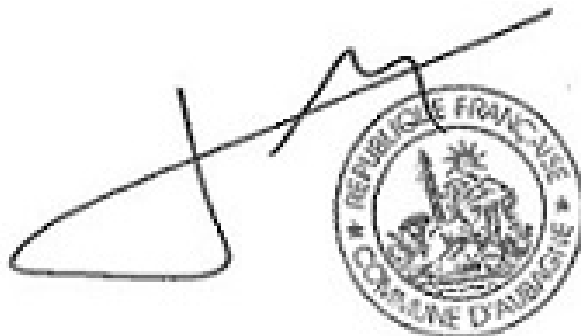
Monsieur Gérard GAZAY, Monsieur Alain ROUSSET, Madame Sophie AMARANTINIS, Monsieur Vincent RUSCONI, Madame Danielle MENET, Monsieur Pascal AGOSTINI, Monsieur Philippe AMY, Madame Geneviève MORFIN, Monsieur Andre LEVISSE, Madame Stéphanie HARKANE, Monsieur Léo MOURNAUD, Madame Jeannine LEVASSEUR, Monsieur Jean-Bernard LOUIS, Madame Julie GABRIEL, Monsieur Laurent GUEDJ, Madame Cécile BOURGUIGNON, Madame Brigitte AMOROS, Madame Magali ROUX, Madame Faustine THIBAUD, Monsieur Jérémy PANGOURASSOU, Monsieur Zarick KOURICHI, Madame Dominique BENASSAYA-NIVET, Monsieur Arthur SALONE, Monsieur Denis GRANDJEAN, Madame Clémentine FARDOUX, Monsieur Alexandre LATZ, Madame Joëlle MELIN, Monsieur William MIROUX, Monsieur Yves PERRIN-TOININ, Monsieur Matthieu HERMANT, Monsieur Marc ZANARINI
formant la majorité des membres en exercice.

EXCUSES :

Madame Hélène JULIEN-TRIC (donne pouvoir à Monsieur Pascal AGOSTINI), Monsieur Yoann LEANDRE (donne pouvoir à Monsieur Alain ROUSSET), Madame Irène DUPLAN (donne pouvoir à Madame Magali ROUX), Madame Monique MOISE-HIRMANN (donne pouvoir à Monsieur Andre LEVISSE), Monsieur Patrice JARQUE (donne pouvoir à Monsieur Léo MOURNAUD), Monsieur Franck-Clément CHAMLA (donne pouvoir à Monsieur Laurent GUEDJ), Monsieur Jérémy COETTO (donne pouvoir à Monsieur Jérémy PANGOURASSOU), Madame Eliette MEZERGUES-MAUTREF (donne pouvoir à Monsieur Alexandre LATZ), Madame Magali GIOVANNANGELI (donne pouvoir à Monsieur Arthur SALONE), Madame Michèle BOUGEAREL (donne pouvoir à Madame Joëlle MELIN), Madame Valérie BOISSON (donne pouvoir à Madame Clémentine FARDOUX), Madame Mathilde METCHÉ-BARTHELEMY (donne pouvoir à Madame Sophie AMARANTINIS)

Monsieur Zarick KOURICHI a été élu(e) Secrétaire.

Accusé de réception en préfecture
013-211300058-20241220-201224_22bis-DE
Reçu le 24/12/2024
Signé par CN=Gérard GAZAY,serialNumb
er=195447GQM268,givenName=
Gérard,SN=GAZAY,T=Maire,OU
=0002 211300058,2.5.4.97=#
0C0F4E545246522D3231313330
30303538,O=COMMUNE D AUBAG
NE,C=FR
24/12/2024

The image shows a handwritten signature in black ink, which appears to be 'Zarick Kourichi', written over a circular official seal. The seal features the coat of arms of the Commune d'Aubagne, which includes a figure holding a staff and a banner, surrounded by the text 'REPUBLIQUE FRANÇAISE' at the top and 'COMMUNE D'AUBAGNE' at the bottom.

Délibération n°22_201224 du Conseil Municipal du vendredi 20 décembre 2024 (suite)

Madame Danielle MENET rapporte :

Suite au transfert de la compétence métropolitaine « Création, aménagement, entretien et gestion de réseaux de chaleur ou de froid urbains » au 1^{er} Janvier 2023 en application de la loi dite « 3DS », la Ville d'Aubagne a récupéré la gestion de son Réseau de Chaleur Urbain.

A cet effet, la création d'un Budget Annexe s'est avérée nécessaire pour constater les dépenses et les recettes générées par l'exploitation de l'équipement dès 2023.

Il convient dès lors, de prévoir les crédits budgétaires afférents à l'exercice 2025.

Cette délibération propose d'approuver le Budget Primitif 2025 du Budget Annexe Réseau de Chaleur Urbain.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Entendu l'exposé du rapporteur,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU l'instruction budgétaire et comptable M4,

VU la délibération n° 14-201123 du 20 Novembre 2023 relative à l'approbation des rapports de la CLECT portant évaluation des charges transférées entre la Métropole et ses communes membres au titre des transferts et restitutions de compétences,

VU la délibération n° 15-201123 du 20 Novembre 2023 relative au transfert de l'actif et du passif de la compétence « Réseau de chaleur urbain »,

VU la délibération n° 16-201123 du 20 Novembre 2023 relative à la création d'un Budget Annexe « Réseau de Chaleur Urbain »,

VU la délibération n° 19-181124 du 18 Novembre 2024 portant sur la tenue du Débat d'Orientation Budgétaire 2025,

VU l'examen en Commission Municipale,

Après en avoir délibéré, DÉCIDE :

ARTICLE 1^{er}: d'APPROUVER le Budget Primitif 2025 du Budget Annexe Réseau de Chaleur Urbain, voté en équilibre aux montants suivants :

Accusé de réception en préfecture
013-211300058-20241220-201224_22bis-DE
Reçu le 24/12/2024
Signé par CN=Gérard GAZAY,serialNumb
er=195447GQM268,givenName=
Gérard,SN=GAZAY,T=Maire,OU
=0002 211300058,2.5.4.97=#
0C0F4E545246522D3231313330
30303538,O=COMMUNE D AUBAG
NE,C=FR
24/12/2024



Délibération n°22_201224 du Conseil Municipal du vendredi 20 décembre 2024 (suite)

	Dépenses	Recettes
Exploitation	549 766,00 €	549 766,00 €
Investissement	247 509,00 €	247 509,00 €
TOTAL	797 275,00 €	797 275,00 €

ARTICLE 2 : d'APPROUVER le document budgétaire ci-annexé, comportant les prévisions de crédits du Budget Primitif 2025 du Budget Annexe Réseau de Chaleur Urbain.

ADOpte A LA MAJORITE des MEMBRES PRESENTS

ABSTENTIONS : 2

Madame Joëlle MELIN, Madame Michèle BOUGEAREL

POUR EXTRAIT CONFORME

Gérard GAZAY
Maire

Accusé de réception en préfecture
013-211300058-20241220-201224_22bis-DE
Reçu le 24/12/2024
Signé par CN=Gérard GAZAY,serialNumber=195447GQM268,givenName=Gérard,SN=GAZAY,T=Maire,OU=0002 211300058,2.5.4.97=#0C0F4E545246522D323131333030303538,O=COMMUNE D AUBAGNE,C=FR
24/12/2024

